

Madame / Monsieur la / le Président.e de jury

Madame, Monsieur,

**Par la présente, nous vous informons qu'à l'appel de notre organisation syndicale nous nous inscrivons dans le cadre de l'action lancée durant la période des examens 2019 et qu'en conséquence nous avons décidé la rétention administrative des notes CCF de nos élèves et étudiant.es.**

Le Ministère de l'Agriculture, en application de la politique gouvernementale, met en place dès la rentrée prochaine un ensemble de réformes que nous estimons très dangereuses pour les élèves et les étudiant.es car elles impacteront lourdement leurs conditions de travail et d'apprentissage.

La réforme du lycée, la réforme du baccalauréat, la fragilisation du bac technologique, la modification des seuils de dédoublements, la réforme de la voie professionnelle que ce soit par la loi « Liberté de choisir son avenir professionnelle » ou la réforme Blanquer de la voie initiale scolaire... sont des politiques éducatives régressives qui vont terriblement fragiliser l'ensemble des formations générale, technologique et professionnelle dans nos établissements agricoles.

Le refus du Ministre comme de la DGER d'entendre les revendications des Personnels qui rejettent ces réformes, nous conduit à prendre nos responsabilités et nous engager dans l'action de rétention des notes de CCF à l'appel du Snetap-FSU.

Faute jusque là de réponses de notre ministère, nous vous informons donc de notre décision de ne transmettre administrativement aucune note certificative pas plus à vous, qu'aux professeurs coordonnateurs ou à notre administration locale.

Nous continuerons pour autant, conformément à nos obligations de service, à assurer les évaluations certificatives de nos élèves afin de ne les pénaliser en rien, mais nous n'assurerons pas administrativement le travail supplémentaire que constitue la saisie des notes en question.

Nous restons, le cas échéant, à votre disposition pour échanger sur le sens de notre action motivée par notre indéfectible attachement à l'Enseignement Agricole Public, à un enseignement de qualité et à une politique éducative ambitieuse, à l'opposé de celle actuellement mise en œuvre par notre Ministère.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

L'équipe enseignante mobilisée

Copies :

- Direction de l'EPLEFPA
- Professeurs coordonnateurs
- Snetap-FSU [snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)